



## L'admission dans l'établissement

L'orientation des jeunes est prononcée par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et notifiée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapés (CDAPH).

L'admission est effective après des entretiens avec les parents de l'enfant ou le représentant légal de celui-ci.

Ceux-ci sont suivis d'une période d'observation d'une semaine. Un contrat de séjour est alors passé entre la famille et l'établissement de « La Boissière ».

La prise en charge financière est assurée par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et nécessite l'ouverture des droits des familles.



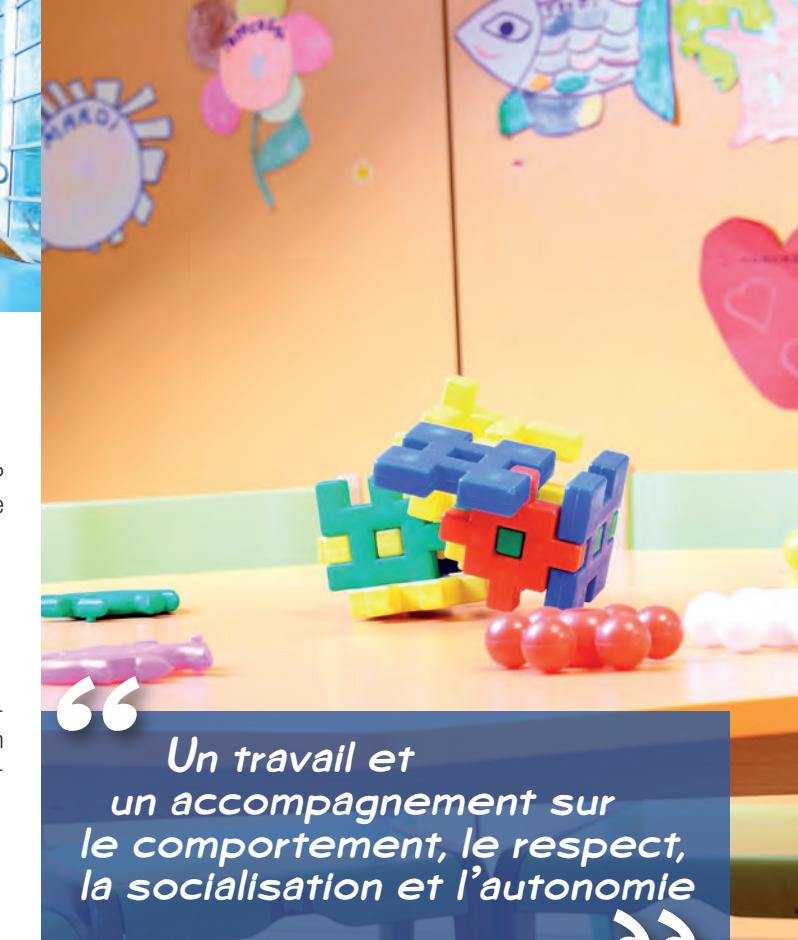
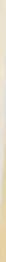
## 50 ans d'expérience au service des personnes en situation de handicap

L'Association pour l'Insertion l'Éducation et les Soins (A IES) est un organisme gestionnaire coordonnant le travail de concertation et de cohésion avec les établissements et les instances administratives, financières ou institutionnelles.

L'Association IES a pour principales missions de :

- Développer des actions d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap.
- Venir en aide par l'information aux personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants légaux.
- Mener avec d'autres partenaires, des recherches et des projets concourant à la lutte contre l'isolement et l'exclusion des personnes dans le secteur médico-social.
- Gérer les établissements ou services que l'association a créés, et ceux qui lui sont confiés par cession ou par convention de gestion.
- Informer et sensibiliser le public sur les problèmes du handicap, de l'isolement et de l'exclusion.

[www.association-ies.com](http://www.association-ies.com)



## Accueil

Avec un accueil respectant au mieux les vacances scolaires, l'ITEP « La Boissière » reçoit les enfants selon les horaires de classe suivants :

Lundi - Mardi **8h45 à 16h00**

Mercredi **8h45 à 13h00**

Jeudi - Vendredi **8h45 à 16h00**

Samedi **8h45 à 13h00**

Du lundi au samedi, les enfants déjeunent dans l'établissement.

Le transport est aussi pris en charge par l'établissement : des véhicules (bus, minibus et taxis) assurent le transport des enfants en fonction de leur lieu d'habitation sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines et communes avoisinantes.



## Coordonnées



### ITEP « La Boissière »

18, rue Victorien Sardou - 78190 Trappes-en-Yvelines



**01 30 16 08 70**



[iteplaboissiere@association-ies.fr](mailto:iteplaboissiere@association-ies.fr)



### Bus : SQYBUS

[Maurepas Village > Gare de Montigny-le-Bretonneux SQY]

**401** Arrêt Youri Gagarine

[Gare de Trappes > Gare La Verrière]

**402** Arrêt Youri Gagarine



*Un travail et  
un accompagnement sur  
le comportement, le respect,  
la socialisation et l'autonomie*



# La Boissière

**ITEP**

**Institut Thérapeutique  
Éducatif & Pédagogique**



# ITEP La Boissière



## Un lieu dédié

L'ITEP « La Boissière » est un institut thérapeutique éducatif et pédagogique dédié aux enfants âgés de 4 à 14 ans. Ces enfants, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, présentent des difficultés telles, que l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement leur socialisation et leur accès aux apprentissages.

L'établissement relève du cadre légal fixé par la loi 2002-2, les annexes XXIV du décret n° 89-798 du 27 octobre 1989, la loi du 11 février 2005 et celle du 21 juillet 2009, ainsi que les circulaires interministérielles de 2007 et 2009. L'ITEP « La Boissière » est un lieu de socialisation mêlant des actions éducatives, pédagogiques et des prises en charge médicales, paramédicales et psychologiques.



4 à 14 ans



33

## Un projet institutionnel

Tout au long de l'année, l'accueil prodigué par l'ITEP « La Boissière » maintient la relation avec l'école. L'établissement dispose d'une convention avec l'Éducation Nationale et dispense les apprentissages fondamentaux définis par les programmes officiels.

L'accompagnement des enfants s'appuie également sur un projet personnalisé construit sur l'alternance d'activités éducatives, physiques, sportives et informatiques. L'équipe met en œuvre les moyens pour que ces enfants soient en mesure de développer et d'utiliser au maximum leurs capacités. Une prise en charge soignante, soit rééducative (orthophonie ou psychomotricité), soit psychothérapeutique complète ce projet individualisé. Cette démarche est régulièrement complétée de rendez-vous personnalisés proposés aux familles.

Un réseau de partenaires (Éducation Nationale, services sociaux, PJJ, ASE, collectivités locales, secteur de psychiatrie, etc.) étaye le travail institutionnel.



## Une équipe pluridisciplinaire

Pour répondre à ces projets, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est d'élaborer et d'accompagner les enfants au quotidien. Cette équipe s'articule autour de quatre services :

### Direction et administration

- Une directrice de pôle
- Une directrice adjointe
- Un chef de service éducatif et administratif
- Secrétaires et comptable

### Services généraux

- Des agents techniques en charge des repas, des transports et de l'entretien de l'établissement

### Social et éducatif

- Une assistante sociale spécialisée dans le suivi social des familles et des relations avec les partenaires extérieurs
- Un éducateur sportif
- Des éducatrices spécialisées qui animent de multiples ateliers de cuisine, d'arts plastiques, d'informatique, etc.
- Des enseignants spécialisés (CAPASH option D), mis à disposition par l'Éducation Nationale

### Médical et paramédical

- Un médecin psychiatre
- Un psychomotricien
- Un orthophoniste
- Des psychologues cliniciens

## Le lien avec la famille

Tout au long de l'année scolaire, le bon suivi des enfants implique des rencontres régulières entre la famille et l'équipe pluridisciplinaire, notamment dans le cadre de la démarche de projet individualisé.



## Et après... ?

Le projet mis en place à l'ITEP « La Boissière » s'inscrit dans le développement d'une démarche d'insertion. Celle-ci se poursuit en partenariat avec d'autres structures d'accueil en milieu protégé ou non.

